

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 10 NOVEMBRE 2022
ECOLE PUBLIQUE LA CLAIE - PLUMELEC

Mr BOUTTIER <i>Directeur, enseignant de CP-CE1</i>	Mme DUFOUR <i>Enseignante de CM1-CM2</i>	Mme PONT LE ROCH <i>Enseignante de CE2-CM1</i>	Mme COUFFIN <i>Enseignante de TPS-PS-MS</i>	Mme RIO <i>Enseignante en GS-CP</i>
Mr CORAI <i>Enseignant remplaçant de CP-CE1</i> Absent, excusé	Mr HAMON <i>Maire,</i> Absent, excusé	Mr LAMARRE <i>Adjoint aux affaires scolaires</i>	Mme GUEGAN - CHARTIER <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme BELHOW <i>Représentante des parents titulaire</i>
Mme SYRE <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme HUBERT <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme MAURICE <i>Représentante des parents titulaire</i>	Mme CATELIN <i>Représentante des parents suppléante</i>	Mme COTARD <i>Représentante des parents suppléante</i> Absente, excusée
Mr COELHO <i>Directeur de la maison de l'enfance, invité par le directeur</i>	Mme TASTARD <i>ATSEM de l'école, invitée par le directeur</i>			

1 – PRESENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ECOLE

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Il y a eu 76 votants sur 160 inscrits, soit un taux de participation de 52 %. Par comparaison, la participation avait été de 46 % l'année dernière. 7 parents se sont portés candidats.

Mr Bouttier remercie les parents qui se sont portés candidats pour l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'école.

Mmes Belhow, Maurice, Hubert, Syre et Guegan-Chartier ont été élues titulaires. Mme Cotard et Mme Catelin ont été élues suppléantes.

2 – COMPOSITION, COMPETENCES ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ECOLE

Un document est diffusé aux nouveaux membres du conseil d'école. Celui-ci rappelle la composition, les compétences et le fonctionnement du conseil d'école. Ce document est disponible sur simple demande à Mr Bouttier.

3 – ORGANISATION PEDAGOGIQUE POUR L'ANNEE 2022-2023 ET PROJECTION POUR L'ANNEE 2023/2024

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Classe de Sonia COUFFIN <i>ATSEM : Marianne ROYER</i>	2	10	11							23
Classe de Leslie RIO <i>(Remplacée le vendredi par Sarah COQUILLE)</i> <i>ASEM : Sophie TASTARD</i>				12	8					20
Classe de Julien BOUTTIER <i>(Déchargé le lundi par Olivier CORAI)</i>					9	10				19
Classe de Sylvie PONT LE ROCH							19	6		25
Classe de Fabienne DUFOUR								14	12	26
TOTAL	2	10	11	12	17	10	19	20	12	113

En comparaison, la rentrée 2021-2022 s'était effectuée avec 109 élèves.

Mmes BONO et SCHOLTZ, AESH, interviennent dans notre école auprès de 2 élèves. 3 demandes d'AESH sont en cours.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
DETAIL DES ARRIVEES EN 2022-2023	2	8	0	1	4	0	1	4	1	21

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PREVISIONS 2023-2024	2	7	10	11	12	17	10	19	20	108

Les effectifs semblent se maintenir pour l'année prochaine, mais avec une faible arrivée prévue en PS car les naissances ont été peu nombreuses sur la commune en 2020. Durant les deux années à venir, deux grands groupes partiront au collège et feront potentiellement baisser le nombre d'enfants inscrits dans l'école.

Néanmoins, durant les dernières années, l'école a accueilli chaque année plusieurs enfants en dehors des classes de TPS et PS. Ces potentielles arrivées ne peuvent pas être prises en compte dans les prévisions d'effectif.

Mr Lamarre informe que les logements construits à la place de l'ancienne école (8 logements) devraient être terminés d'ici la fin de l'année 2022. Il y a également plusieurs lotissements privés en développement (entre 30 et 70 constructions).

4 – PRESENTATION DE L'ORGANISATION DES APC POUR L'ANNEE 2021-2022

Les Aides Pédagogiques Complémentaires sont programmées le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h35 à 17h35. Il n'est pas possible de prendre les élèves sur le temps du midi car ils doivent bénéficier d'une pause de 1h30 le midi.

Les horaires sont proposés en fonction de la classe et des disponibilités des enfants et de l'enseignant qui assure cette aide. Tous les élèves peuvent prétendre à des APC. Ces APC portent essentiellement sur la lecture pour les enfants d'élémentaire. Pour les élèves de maternelle, ils peuvent également porter sur le langage. Les enfants prenant le car ne peuvent plus profiter des APC (une quinzaine d'enfants prend le car) sauf si leurs parents viennent les chercher à l'école.

Les APC sont ouverts à tous les élèves de l'école, ce sont particulièrement les élèves à partir de la GS qui sont concernés.

5 – ACTIONS ET PROJETS PEDAGOGIQUES EN COURS ET A VENIR

Projet BATUCADA avec CMC

Ce projet concerne les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2. Il est entièrement financé par CMC et animé par Hubert DUCLOS, dumiste de l'école de musique de Locminé. Ce projet débuté en septembre pour 9 séances. 2 séances supplémentaires auront lieu en mai-juin 2023. L'aboutissement sera une représentation des morceaux appris lors de la fête de l'école de juin 2023.

Projet Sécurité Routière

A l'initiative d'Olivier CATHELIN, animateur sportif, tous les élèves de la GS au CM2 ont suivi un cycle de formation à la sécurité routière et au maniement du vélo et de la trottinette. L'aboutissement de ce projet a été le passage d'un permis avec un circuit installé à la salle des sports. Les élèves de CM1 et CM2 ayant obtenu leur permis vélo ont pu réaliser une sortie sur route le vendredi 22 octobre. Ce projet a lieu tous les deux ans pour permettre aux enfants de travailler plusieurs fois ce thème dans leur scolarité.

Projet Route du Rhum

Toutes les classes de l'école s'engagent cette année dans le suivi de la route du Rhum, course à la voile entre Saint Malo et pointe à Pitre avec un départ le mercredi 9 novembre. Chaque classe devra notamment diriger un bateau virtuel sur le même parcours que les voiliers réels. L'équipe affirme sa volonté de mener plus régulièrement des projets communs à toute l'école.

Projet PS-MS et Maison de l'enfance : A la table des saisons

Les élèves de PS-MS vont travailler autour des fruits et légumes utilisés par Vincent, chef cuisinier du restaurant scolaire. Ce travail sera étalé sur 4 temps de rencontre durant l'année, en lien avec les personnel de la maison de l'enfance.

Marché de Noël

Le marché de Noël organisé par la mairie aura lieu le samedi 10 décembre. L'école y sera présente avec des réalisations des élèves.

6 – PRESENTATION DES PPMS INTRUSION ET PPMS RISQUES MAJEURS

L'école doit se doter de Plans Particuliers de Mise en Sécurité des élèves, permettant la mise en sécurité des élèves en cas d'évènement grave (incendie, tremblement de terre, explosion à proximité de l'école, intrusion dans l'école ou aux abords de l'école).

Les deux plans sont présentés aux membres du conseil d'école.

Ces plans font l'objet d'exercices d'entraînement pour les élèves : 3 exercices « incendie » et 2 exercices PPMS (Intrusion ou risque majeur) dans l'année.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 3 octobre et s'est déroulé sans encombre. Mr Bouttier signale tout de même la difficulté qu'ont les élèves à ouvrir seuls les issues de secours.

Sans adulte, cela leur est quasiment impossible. Monsieur Lamarre voit avec Monsieur GUILLO quelles sont les améliorations possibles.

Le premier exercice intrusion a eu lieu le 7 novembre. Le scénario retenu était celui d'une intrusion dans l'école, sous la forme d'un exercice avec déplacement de la menace. L'objectif est que chacun puisse réfléchir à la meilleure réaction à avoir en fonction des événements (fuite ou confinement).

Cet exercice a mis en avant la difficulté de communiquer entre enseignants durant un tel épisode. L'utilisation des téléphones internes aux classes ne nous paraît pas pertinente, l'objectif étant le plus grand silence possible. L'équipe enseignante recherche d'autres solutions, avec l'aide de l'équipe de circonscription de l'Education Nationale et du référent gendarmerie.

7 – BILAN FINANCIER DE L'OCCE

7 - Bilan financier de l'OCCE sur l'année scolaire 2021-2022

OCCE ?

Association qui permet à l'équipe enseignante d'avoir un compte en banque.

Quels financements ?

- Subventions de la mairie, d'autres partenaires.
- Ventes organisées par l'équipe enseignante
- Choix de ne pas demander de participation volontaire/obligatoire aux familles

Quelles dépenses ?

- Achats quotidiens : gâteaux en maternelle...
- Achat de matériel pédagogique
- Financement/Règlement de sorties et voyages scolaires

Bilan des comptes de l'OCCE à l'issue de l'année scolaire 2021-2022 : 1839,49€.

8 – QUESTIONS DIVERSES

1/ Temps du midi - Surveillance

« Il y a un problème depuis longtemps sur la récré du midi à la cantine ; entre les bagarres où les enfants ne sont pas séparés, ni punis (l'année dernière plusieurs étranglements) et cette année mon enfant qui en vient aux mains avec une copine et ça fini en coup de tête...

Plus le fait qu'il n'y a zéro surveillance au niveau des toilettes...

Un jour, on m'a même dit : "on ne peut pas surveiller tout le monde" en parlant de ceux qui vont aux toilettes...

Pour résumer, il y a zéro surveillance au niveau des toilettes et du coup de la sortie.

La question est : que comptent-ils mettre en place pour qu'il y ait une plus grande vigilance sur le temps du midi ? »

Réponse de la municipalité :

Mr Lamarre : il s'agit à priori d'une remarque d'une seule famille. La famille concernée est invitée à venir rencontrer le personnel de la maison de l'enfance pour évoquer ce problème. Il ne faut pas hésiter à venir rencontrer le personnel du périscolaire.

José Coelho : Dans la cour de la cantine, il y a 2 personnes en surveillance pour 75 élèves. José se rajoute à ce personnel et gère notamment les conflits entre élèves.

Une procédure est définie :

- Si problème de cour entre enfants : souvent c'est José qui prend en charge la médiation.
- Si plus grave : appel des parents, pour résoudre le problème avec eux.
- Un cahier est en place pour noter les difficultés de comportement des enfants : au bout de 3 mots, les parents en sont informés, sauf évènement grave.

Concernant les toilettes :

- Avant le problème de la fuite de 3 élèves, les élèves devaient demander pour se rendre aux toilettes dans le hall d'accueil de la maison de l'enfance.
- Depuis le problème de fuite, les enfants vont aux toilettes dans l'espace des 3/5 ans où il y a aussi un accès aux toilettes adultes pour les élèves les plus grands. Cela permet que les élèves n'aient plus accès aux portes de sortie.

Réflexion de l'équipe périscolaire : Afin de diminuer les conflits, l'équipe du périscolaire a souhaité multiplier les jeux présents sur la cour afin que chacun puisse être occupé et limiter ainsi les possibilités de conflit.

Mme Guégan-Chartier trouve qu'il est dommage de pénaliser l'ensemble des enfants suite à l'action de 3 élèves, concernant les toilettes.

M Coelho explique que selon lui il n'y pas de changement pour les élèves qui ont toujours accès à des toilettes.

Monsieur Lamarre rappelle que l'accès aux services municipaux est soumis au respect des règles, en cas d'infraction la sanction peut être l'exclusion, plus ou moins longue, voire définitive si récidive.

2 – Remerciements

« L'Amicale souhaite remercier la mairie et son interlocuteur Monsieur Lamarre qui a accédé à nos sollicitations :

- *installation d'un panneau plexiglas sur la devanture de l'école afin de nous faciliter la communication des manifestations (ce panneau profitera aussi aux représentants de parents d'élèves).*
 - *rénovation du placard de stockage du matériel de l'Amicale.*
 - *partage de codes de désactivation de l'alarme pour accéder à l'école sans solliciter les services techniques ou les enseignants.*
- L'Amicale apprécie la confiance et le crédit qui lui est accordé."*

L'équipe enseignante remercie l'équipe de parents de l'amicale qui organise de nombreuses activités, qui plus est innovantes. Le conseil se questionne sur une meilleure répartition des actions de vente entre l'Amicale et l'OCCE, ainsi que sur le fait de bien rappeler qu'il n'y a aucune obligation d'achat des parents pour ces différentes manifestations. Elles sont justement organisées pour éviter de demander une adhésion/participation financière à toutes les familles qui pourrait mettre en difficulté certaines familles.

3 – Déchets devant l'école

« L'équipe enseignante constate très régulièrement de nombreux déchets devant l'école : mégots, bouteilles en verre... Nous souhaiterions que toute la communauté éducative y soit sensibilisée. »

Les services techniques ont été informés et passeront le lundi matin le plus régulièrement possible. La mairie a reçu l'autorisation de la préfecture pour l'installation de la vidéo-surveillance. Il faut désormais attendre la mise en place par l'entreprise en charge. Il n'y a pas encore de date définie par l'entreprise.

Informations diverses

Prochains conseils : Jeudi 9 février 2023 et jeudi 15 juin 2023

Le conseil se termine à 20h00.

Le président du conseil d'école, Julien BOUTTIER	La secrétaire du conseil d'école, Sonia COUFFIN
---	--

